GO ! FORMATIONS 51
Agence de Reims
22 rue du Val de Clair
51100 REIMS
Tél: 03 26 06 06 07

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **M Thierry MANGIN**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, **GO ! FORMATIONS 51 REIMS** atteste que :

Monsieur **Mohammed BOUSSOUFI** , salarié(e) de l'entreprise **LIP REIMS INDUSTRIE ET BATIMENT**,
a suivi l'action **Passeport Sécurité Intérimaire** (catégorie(s) : PASI)
lors de la session n°**SF-2026-05-51-24**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- [X] Action de formation *
- [] Bilan de compétences
- [] Action de VAE
- [] Action de formation par apprentissage

Qui s'est déroulée les 21-10-2026 et 22-10-2026 pour une durée de 14 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) **.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à: REIMS
Le : 22 octobre 2026

Thierry MANGIN, Président Directeur General



** Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.*
*** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.*

GO ! FORMATIONS 51
Agence de Reims
22 rue du Val de Clair
51100 REIMS
Tél: 03 26 06 06 07

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **M Thierry MANGIN**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, **GO ! FORMATIONS 51 REIMS** atteste que :

Monsieur **Pierre Cédric DJOUMBISSI** , salarié(e) de l'entreprise **LIP REIMS INDUSTRIE ET BATIMENT**,
a suivi l'action **Passeport Sécurité Intérimaire** (catégorie(s) : PASI)
lors de la session n°**SF-2026-05-51-24**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- [X] Action de formation *
- [] Bilan de compétences
- [] Action de VAE
- [] Action de formation par apprentissage

Qui s'est déroulée les 21-10-2026 et 22-10-2026 pour une durée de 14 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) **.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à: REIMS
Le : 22 octobre 2026

Thierry MANGIN, Président Directeur General



** Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.*
*** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.*